INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Equities L Europe Innovation, un compartiment de la SICAV Candriam Equities L

Classe I - Actions de Capitalisation : LU0344046668

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés témoignant d'une forte capacité d'innover avec succès (innovation produit, organisationnelle, marketing…) et ayant leur siège et/ou leur activité prépondérante dans un Etat de l'Espace Economique Européen et/ou au Royaume-Uni.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement sur base d'analyses économico-financières, mais également sur base d'une analyse de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) propre à Candriam.

La sélection des entreprises repose sur la combinaison de deux critères : la capacité d'innovation et la qualité financière.

L'analyse de la capacité d'innovation identifie les entreprises les plus innovantes de leur secteur. Celle-ci recouvre entre autres et de façon non exhaustive une innovation produit, organisationnelle, marketing, etc.

L'analyse de la qualité financière sélectionne les entreprises présentant les meilleures évaluations sur base de cinq critères : la qualité du management, le potentiel de croissance, l'avantage compétitif, la création de valeur et le niveau d'endettement.

Le Fonds promeut, entres autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales, sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable.

Les émetteurs sont évalués sur base d'une analyse de leurs activités commerciales (comment les entreprises répondent aux principaux enjeux du développement durable (comme le changement climatique, la gestion des ressources et des déchets) et des parties prenantes (comment les entreprises gèrent les principales considérations des parties prenantes comme le personnel, l'environnement…). Le fonds vise notamment à ne pas sélectionner les entreprises les moins bien notées d'une point de vue ESG et concentre les investissements sur celles apportant des solutions aux grands défis du développement durable.

Ainsi, l'analyse des aspects ESG est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés.

Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus, ou qui sont notablement exposées à certaines activités controversées ou qui collaborent avec des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

L'analyse des aspects ESG est tributaire de la disponibilité, de la qualité et de la fiabilité des données sous-jacentes. Il est dès lors envisageable qu'une entreprise présentant une valorisation financière attractive ne puisse pas être sélectionnée par l'équipe de gestion.

Le processus d'analyse et de sélection s'accompagne également d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI Europe (Net Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'indice mesure la performance du segment des moyennes et grandes capitalisations boursières dans les marchés développés en Europe.

Utilisation de l'indice:

- en tant qu'univers d'investissement. En général, les instruments financiers du compartiment font majoritairement partie de l'indice. Cependant, des investissements en-dehors de cet indice sont autorisés ;
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque ;
- à des fins de comparaison de performance ;
- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient du risque important suivant qui n'est pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de durabilité:** fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.80%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.54% - (Le pourcentage représente le montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice et correspondant à 20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir MSCI Europe (Net Return) . À partir du 01/01/2022, mise en place d'une commission de surperformance de 20% calculés selon la méthodologie Claw Back 5Y basée sur la surperformance de la VNI par rapport à l'indicateur de référence, à savoir MSCI Europe (Net Return) et dont les conditions sont définies dans le prospectus. Cette méthodologie permet notamment de facturer une commission de surperformance en cas de performance négative, mais à condition de surperformer l'indicateur.)

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES

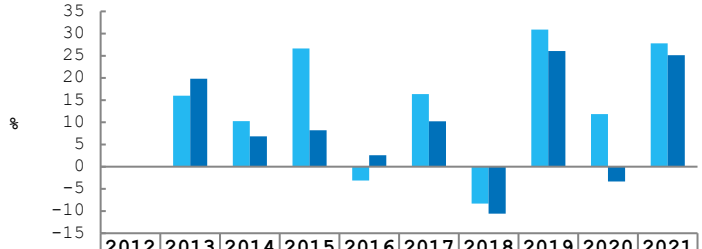

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds		16.0	10.3	26.7	-3.1	16.4	-8.3	30.9	11.8	27.8
Indice		19.8	6.8	8.2	2.6	10.2	-10.6	26.0	-3.3	25.1

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2008.

Devise: EUR.

Indice: MSCI Europe (Net Return)

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Equities L. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et du service de paiement en Suisse du fonds : Représentant: CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon / Agent payeur: CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.